

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2187

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 3

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« visent à contribuer »,

le mot :

« contribuent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification.